

ATTESTATION

(articles 200 à 203 du nouveau code de procédure civile, article 441-7 du nouveau code pénal)

Je soussigné,

NOM : CHANTERIE Melle Mme M.

PRENOMS : BRIGITTE MARIE GERARDINE

Date de naissance : jour 12 mois 13 année 1955

Lieu de naissance : NANTES (44)
(ville, département)

Profession : Directrice EHPAD

Demeurant à : 38 Rue Jean Robert Queneau

Code postal : 49650 Commune : ALLONNES

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties :

OUI NON (Cocher la case utile)

Si oui, précisez lequel : _____

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice, et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts, ci-après rappelées :

“Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts”.
(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main)

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts.

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

En tant que collègue de Mme DURET j'ai toujours trouvé auprès de celle-ci une référence professionnelle en tant que Directrice d'EHPAD. Ses qualités d'écoute, de respect, ses capacités d'analyse et de synthèse, us à us de tous ceux qui l'approchent ont été constantes lors de nos rencontres et échanges sur nos pratiques de Direction. Sa démarche éthique pour le bien être des résidents, tant dans son propre établissement que dans les structures de ses collègues, a été pour moi une référence et un guide. De même, sa veille professionnelle, son souci permanent de réflexion et de recherche d'amélioration et d'innovation m'ont été précieuses en adaptant sa démarche de remise en question dans la fonction de direction. Nos rencontres dans l'établissement de Vel d'Ev à Tréménahes, m'ont permis de vérifier in situ, et depuis 15 ans, l'adéquation entre son discours et ses pratiques au quotidien.

Votre signature :



Fait à : A. Bonnes

Le : jour 19 mois 12 année 2013

PIECE A JOINDRE :

- un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.